

PROCES-VERBAL
Conseil d'école du jeudi 8 novembre 2018
18h – Bibliothèque de l'école

Membres présents, absents, excusés.

Enseignants : Mme SANCHEZ, Mme RAMLOT (excusée), M. BERGER , Mme JACQUEMIN (excusée), M. HENRY (excusé), M. BALIZET et Mme SCHMITT.

Titulaires remplaçants : M. DUCRET, M. DEFENDI (excusés).

Membres du RASED : Mme ROTH, Mme LYAUTEY (excusées).

Mme l'Inspectrice (excusée).

Représentants des parents titulaires : Mmes TARD, GRASSER-CHAMBRE, RIGAL (excusée), BOUHNOUCH.

Suppléants : Mme EL FOUZARI, M. HACQUARD (excusé), Mme LABORIE (excusée), Mme LAIR.

Représentants de la municipalité : M. BURGHARD (excusé), Mme DEVOILLE.

Représentant de la COM COM : M. FAIVRE.

Responsable des Francas : M. ESTURGIE (excusé).

Mme SCHMITT, directrice, accueille les présents en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil. Un tour de table de présentation est effectué.

Secrétaire de séance : Mme SANCHEZ accepte d'assurer la rédaction du procès-verbal.

Mme SCHMITT précise qu'aucun souhait d'ajout à l'ordre du jour n'a été transmis par les délégués des parents d'élèves. Elle apportera en cours de réunion quelques informations sur certains points apparus après l'envoi des convocations. L'ordre du jour est modifié à la demande de M. FAIVRE.

1. Le périscolaire

M. FAIVRE présente le PET (**P**rojet **é**ducatif **t**erritorial). L'un de ses principaux objectifs est son aspect pédagogique et notamment de proposer aux enfants plus de continuité entre le scolaire et le périscolaire (dans le respect des champs de compétences).

C'est dans ce cadre que l'équipe enseignante propose au périscolaire de s'associer à certains projets comme la journée de la laïcité, la cérémonie commémorative du 11 novembre, l'école qui chante, selon leurs possibilités. Un carré jardin leur sera également réservé. M. ESTURGIE a proposé aussi de mettre à disposition de l'école une animatrice lors d'une sortie pédagogique sur une journée si besoin.

La convention de passage des responsabilités a été signée par les enseignants et les personnels du périscolaire. Ce document permet de savoir qui est responsable de la surveillance des élèves aux différents moments de la journée. Il précise également les locaux utilisés par les animateurs.

2. Les élections des représentants des parents d'élèves

Mme SCHMITT résume :

- Les élections se sont déroulées du 8 au 12 octobre. Le calendrier électoral a été respecté.
- 167 électeurs étaient inscrits, 113 votants et 95 suffrages exprimés.
- Le taux de participation a été de 67.66 % (72,08% en 2017, 69,65% en 2016, 70,41 % en 2015)
- La Commission électorale a rédigé le procès verbal qui a été affiché au panneau d'informations publiques et transmis aux instances de l'Education nationale.
- Aucun appel n'a été enregistré dans les délais impartis.
- Les parents élus sont donc :

Titulaires : **Mmes TARD, GRASSER-CHAMBRE, RIGAL, BOUHNOUCH**

Suppléants : **Mme EL FOUZARI, M. HACQUARD, Mme LABORIE, Mme LAIR.**

Mme SCHMITT remercie les parents et enseignants qui se sont investis dans la préparation et le suivi de ces élections.

Elle rappelle que le conseil est un organe de concertation doté de compétences décisionnelles. Sur proposition du directeur, le conseil d'école :

- **Vote** le règlement intérieur de l'école.
- **Donne tous avis et présente toutes suggestions** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (des précisions sont données).
- **Donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article.

Les représentants des parents ont un rôle de relais des informations mais sont également tenus à une obligation de réserve.

La directrice rappelle qu'une boîte aux lettres-relais entre les parents élus et les autres parents de l'établissement est placée près de l'entrée de son bureau, sous celle de l'école. Les remarques déposées doivent être d'ordre collectif et avec les références du signataire (téléphone ou adresse).

Remarques des parents : La boîte aux lettres n'est pas utilisée, un rappel va être fait. Ils proposent la mise en place d'une adresse électronique afin de faciliter la communication de tous les parents avec les représentants élus.

3. Le règlement intérieur de l'école

Mme SCHMITT soumet au conseil un ajustement au règlement intérieur dans le paragraphe 4 concernant l'éducation et vie scolaire : **L'interdiction du téléphone portable dans l'enceinte de l'école conformément à la loi du 3 août 2018.** Une lecture des paragraphes 2 et 3 est faite pour rappel.

Après quelques échanges, le nouveau règlement intérieur de l'établissement est mis au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9

Le nouveau règlement intérieur de l'établissement est adopté.

Il sera transmis pour information et signature avec la Charte de la Laïcité et mis sur le Blog de l'école.

4. Les mesures de sécurité

Le niveau Vigipirate "sécurité renforcée - risque attentat" s'applique toujours sur l'ensemble du territoire. Les mesures de sécurité font partie intégrante du règlement intérieur.

Mme SCHMITT présente le nouveau plan de mise en sécurité de l'école (PPMS). Les membres du conseil émargent le PPMS.

Elle précise que le risque attentat-intrusion fait l'objet d'un second PPMS.

Au total, 4 exercices de sécurité sont prévus sur l'année : 2 du type incendie, 1 du type attentat-intrusion et 1 du type risques majeurs.

Conformément à la nouvelle réglementation un exercice de sécurité a été mis en place le 25 septembre, il avait pour objectif de faire écouter les 3 signaux d'alerte aux élèves et de rappeler toutes les consignes en cas d'incendie, de confinement et d'évacuation.

Un second exercice de type risques majeurs est prévu le 27 novembre. Une information aux élèves et aux parents sera donnée.

Remarques après échanges :

Le problème du 3ème signal d'alerte (pour l'alerte attentat-intrusion) est évoqué : les 3 coups de sifflets ne sont pas audibles à l'étage.

Un signal lumineux déclenchable à partir de chaque classe semble la solution la plus adéquate mais nécessite des coûts non envisagés par la municipalité.

5. Les effectifs, la répartition pédagogique

Mme SCHMITT précise que la rentrée s'est effectuée avec 98 élèves. A ce jour, l'effectif est de 97 élèves.

La répartition est la suivante :

	Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme SCHMITT / M. HENRY	CP	23					23
Mme RAMLOT	CE1		12	11			23
M. BERGER	CE2- CM1			7	18		25
Mme RAVALT	CM1-CM2				8	18	26
TOTAL		23	12	18	26	18	97

6) Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Mme SCHMITT précise que l'organisation des APC a été modifiée en conseil des maîtres. Elles ont lieu les mardis et les jeudis de 16h30 à 17h30 afin de permettre un temps de travail plus long comme cela avait été évoqué lors du dernier conseil d'école au mois de juin. Les séances ont débuté le 25 septembre, elles sont majoritairement axées sur la lecture.

Pour la période septembre/octobre, 22 élèves ont bénéficié de l'APC.

7) Les initiatives pédagogiques et culturelles

L'école poursuit la mise en place d'actions sportives et culturelles pour renforcer les apprentissages des élèves.

Mme SCHMITT détaille certaines actions déjà réalisées :

- La randonnée USEP à Fougerolles-Blanzey
Remarques des parents : parcours difficile par endroits, temps imparti trop court.
- Dans le cadre de la journée du sport scolaire, les CP, CE1-CE2 ont effectué des ateliers sportifs le 25 septembre à l'école du Bois de la Dame.
- 3 séances d'initiation au basket pour les CP, CE1-CE2 ont été menées par Mme BOURNY (ALL).
- Rencontre intergénérationnelle à la maison de retraite Les Sources, sur le thème des objets anciens, pour les CE2-CM1 le 15 octobre.
- Participation au Cross du collège Mathy pour les élèves de CM2 le 18 octobre.
- Intervention de Mme POUTOT (infirmière) dans la classe des CM1-CM2 sur la prévention de l'obésité.

Elle remercie au nom de toute l'équipe l'investissement et l'efficacité des parents qui s'étaient engagés au côté des enseignants pour le bon déroulement de ces activités.

A venir :

- Ecole et cinéma le 9/11 " le Cirque " et le 20 /11 "Peau d'Ane" pour le cycle 3.
- La participation volontaire au défilé du 11 novembre : apprentissage d'un chant à l'occasion du centenaire.
- Vente des calendriers 2019 avec les photos des élèves : le photographe passera le 15 novembre.
- La classe de Mme RAMLOT assistera à une séance de cinéma le 23 novembre sur les droits de l'enfant, mise en place par la ville de Luxeuil et le Pays de Luxeuil en partenariat avec l'UNICEF.
- Rencontre USEP jeux collectifs : le 23 novembre pour les CP, CE1-CE2 et le 29 pour les CE2-CM1 et CM1-CM2.
- Cycle piscine pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 à partir du 4/12.
- Mise en place d'un partenariat avec la bibliothèque municipale : visite et découverte le jeudi 13 décembre dans le cadre du projet d'école pour les CP.
- Seconde rencontre intergénérationnelle le 10 décembre sur le thème de Noël.
- Participation à l'opération "Conseil municipal des jeunes" mise en place par la ville pour les élèves de CM1 et CM2 dans le cadre de l'éducation morale et civique.

Il a également été question d'une éventuelle participation au Téléthon. Cela reste à préciser.

Mme SCHMITT précise que la municipalité subventionne une partie des sorties pédagogiques.

8) La Coopérative

Exercice 2018-2019 – Mme SCHMITT détaille :

- La Commission de vérification des comptes s'est réunie le 14/09/2018 pour clôturer les comptes de 2018.
- Le compte de résultat fait ressortir un passif de 671,55€.
- Les comptes 2018-2019 débutent avec un solde de 3440,71€.
- Le bilan a été transmis à l'organisme de tutelle, l'OCCE.

Une nouvelle commission de vérification des comptes est mise en place pour l'exercice 2018-2019.

Mme BOUHNOUCH et Mme EL FOUZARI pour les parents d'élèves,

Mme RAMLOT et M. BERGER pour les enseignants.

Mme SCHMITT est le mandataire.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 14 décembre à 16h30.

Mme SCHMITT précise les finalités des différentes actions menées.

ACTIONS	BUT
Cotisations volontaires des familles	Affiliation et cotisations OCCE (259,5€) Affiliations et licences USEP (945€) Assurances
Calendriers	Livres pour la BCD
Photos de classe	Spectacles JMF - Ecole et cinéma - Cinéma d'Asie
Repas de fin d'année	Equipement audio-visuel – Déplacements USEP

Une participation de 1€ sera demandée pour les spectacles et séances de cinéma.

Mme SCHMITT tient à préciser la constante augmentation du coût des affiliations, des transports, des achats de livres et du matériel de sports. L'école n'a pas augmenté la cotisation de la coopérative et ses ressources diminuent.

9) Relations avec la commune.

Les travaux et équipements réalisés :

La rénovation de l'entrée a été faite en juillet, un nouveau frigo a été acheté, le matériel informatique obsolète a été évacué. Les carrés jardins et le composteur ont été retirés, ils seront remplacés au printemps.

Achat de 2 tablettes avec la subvention municipale.

La rénovation du tableau blanc de M. Berger est en cours.

Les demandes :

Installation d'une borne WIFI suite à l'achat de 2 tablettes.

Mme SCHMITT informe les parents que le Wi-Fi peut être installé dans les écoles.

L'installation du Wi-Fi doit être réalisée dans le respect des préconisations techniques et de sécurité. L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation de l'Environnement et du Travail ne préconise aucune mesure de réduction des expositions en matière de Wi-Fi, y compris en ce qui concerne les enfants. Le matériel sera désactivé lorsqu'il ne sera pas utilisé conformément à l'article 7 de la loi du 9 février 2015.

Installer un tableau vert sur pieds dans la salle 4 (ancienne salle du périscolaire).

Mme SCHMITT soulève les difficultés évoquées par l'agent de service pour entretenir les locaux correctement suite à un retrait de poste. Il ne lui a été donné qu'une heure en plus. Les conditions de travail et d'hygiène risquent de se dégrader avec l'hiver.

Points divers

ELCO : l'Enseignement des Langues et des Cultures d'Origine se tient à l'école du Bois de la Dame et a débuté le 4 octobre. 3 élèves du Boulevard Richet sont concernés sur un total de 18.

Les élèves de CM1-CM2 bénéficient d'une intervenante en **allemand**, Mme MILLOT, à raison de 45 min les vendredis après-midis.

L'idée d'un « café des parents » avait été proposée, pour permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger avec les enseignants lors du dernier conseil. Après discussion, il a été décidé d'organiser une **rencontre jeudi 6 décembre de 18h à 20 h** afin de permettre à un maximum de parents d'y participer.

Mme SCHMITT demande l'accord aux représentants de parents de transmettre par l'intermédiaire du cahier de liaison leur nom et leur photo, de mettre ce trombinoscope sur le Blog de l'école ainsi qu'au panneau d'affichage collectif.

Le PV du conseil d'école sera diffusé sous format papier pour lecture ainsi que mis sur le BLOG.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme SCHMITT remercie l'assemblée et clôt la réunion.

Mme SANCHEZ (Secrétaire de séance)

Mme SCHMITT (Directrice)